

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 juillet 2024

Organismes bénéficiant de dons

LA FONDATION HEC

Le contrôle conduit par la Cour sur la fondation HEC, dont la création remonte à 1972, est le premier portant sur cet organisme. À travers la collecte et l'emploi de ressources issues de la générosité publique, sa vocation est de concourir à l'excellence de l'école des Hautes Études Commerciales (HEC) et de promouvoir la diversité sociale et géographique de ses élèves. Le présent rapport examine la stratégie de collecte de ressources auprès des donateurs déployée par l'organisme et le respect des obligations réglementaires qui s'y attachent en matière d'information financière. Enfin, il analyse les missions sociales financées dans ce cadre et la capitalisation dont une partie des produits collectés fait l'objet.

Une gouvernance incarnant les relations croisées au sein de la « communauté HEC » et une organisation interne largement consacrée à la collecte

Créée à l'initiative de l'association des anciens diplômés HEC *Alumni*, la fondation HEC dispose d'une gouvernance traduisant les liens étroits qui existent, depuis son origine, avec ses partenaires historiques que sont l'école, la CCI de Paris et l'association des anciens diplômés. Le statut de l'école a été profondément rénové en 2015, à la faveur de la création des établissements d'enseignement supérieurs consulaires (EESC). Bien que les procédures internes de l'organisme apparaissent maîtrisées, la fondation doit approfondir ses démarches de maîtrise des risques et veiller à une pleine mise en œuvre des règles déontologiques dont elle s'est dotée. Sur le plan financier, la fondation présente une situation favorable. Reflet du soutien croissant apporté au financement des projets de l'école, les charges d'exploitation ont augmenté de 50 %, tandis que les produits de collecte sont en hausse de 68 %. Dans ce contexte, les excédents structurels contribuent à renforcer les fonds propres qui comprenaient notamment plus de 42 M€ de parts sociales de l'EESC HEC et plus de 80 M€ de valeurs mobilières de placements et de produits de trésorerie en 2022.

La collecte des ressources

La stratégie de collecte de la fondation HEC repose largement sur les grands donateurs et les entreprises mécènes, qui représentent plus de 90 % des produits. Ces fonds sont destinés au financement d'axes stratégiques en cohérence avec les priorités de l'école. Ils portent sur la diversité des étudiants, l'excellence de l'enseignement et de la recherche et la modernisation du campus. La campagne de collecte de fonds lancée en 2019 avait déjà réuni plus de 152 M€ à la fin de l'exercice 2022, avec des frais maîtrisés et une rentabilité élevée. La fondation HEC abrite également sept fondations sous égide, qui participent pleinement à la stratégie de

l'organisme visant à cultiver une relation pérenne et individualisée avec ses grands donateurs. Bien que les legs et libéralités soient peu nombreux, ils représentent plus de 2,9 M€ par an en moyenne sur la période, soit un niveau supérieur à la moyenne annuelle des produits financiers.

Le respect des obligations liées à l'appel à la générosité du public

Si les comptes certifiés de la fondation respectent les obligations en matière de suivi des fonds issus de la générosité publique, ils appellent cependant des ajustements comptables. D'une part, les annexes doivent mieux rendre compte de la contribution des produits du mécénat et des produits financiers aux ressources de la fondation. Leur origine comme leur nature les assimile, en l'occurrence, à des produits de la générosité publique et ils doivent être classés ainsi, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. D'autre part, toutes les contributions volontaires en nature doivent être valorisées, conformément à la réglementation. Enfin, la communication financière pourrait être améliorée en détaillant davantage la stratégie de capitalisation de la fondation et en explicitant les règles internes d'allocation des dons.

Les emplois en missions sociales et la capitalisation


Les ressources de la générosité publique collectées par la fondation permettent de financer des dispositifs d'aides en faveur des élèves, notamment des bourses, représentant 55 % des emplois en missions sociales. Le financement des activités d'enseignement et de recherche par la fondation est également significatif, avec 22,6 M€ cumulés sur la période. Il intervient dans un contexte de tarissement des autres financements externes de l'EESC, qui tend à reporter l'équilibre budgétaire de l'établissement sur les frais de scolarité. Enfin, le volet immobilier constitue un enjeu financier crucial. Toutefois, la contribution à la modernisation des infrastructures de l'école n'a mobilisé que des financements résiduels de la fondation. La montée rapide de la fondation au capital social de l'école témoigne de l'importance des financements apportés par ce canal au cours de la période. La stratégie de capitalisation de l'organisme se traduit, par ailleurs, par une hausse de plus de 18 M€ de ses valeurs mobilières de placement et de sa trésorerie. Le portefeuille d'actifs financiers de plus de 80 M€ fait l'objet d'une gestion active et d'un pilotage effectif par les instances, sur la base d'une organisation interne éprouvée.


[Lire le rapport](#)


CONTACTS PRESSE :


Julie Poissier ■ Directrice de la communication ■ T 06 87 36 52 21 ■ julie.poissier@ccomptes.fr

Sarah Gay ■ Chargée des relations presse ■ T 06 50 86 91 83 ■ sarah.gay@ccomptes.fr

 @Courdescomptes

 ccomptes

 Cour des comptes

 Cour des comptes